



<p>Pays d'Arles en Transition</p>	<p>Groupe de travail : Urbanisme/transport</p>
<p>Réunion du 22/03/2016</p>	<p>Lieu : MdVA</p>
<p>Compte rendu</p>	

Rédactrices : Cyril girard

Animateurs : Manon Bodzen Cyril girard

Présents : Manon Bodzen, François Petrit, Clémence Deschamps, Pierre Mariot, Noé, Chantal Chérain, Béatrice (association Convibicy), François Pagano, Frédéric Lambard

- Ordre du jour :

Sujets : La place du vélo dans la ville, le co-voiturage, l'accessibilité aux handicapés

- Observations :

En préambule au tour de table de présentation, nous nous sommes mis d'accord sur le fait que nous étions en face d'un manque de volonté manifeste de partager la ville et d'en exclure les voitures. En tous les cas que les moyens mis en place jusqu'à aujourd'hui étaient loin des ambitions qu'on pouvait avoir. La ville n'a pas mis les moyens pour réussir ce pari.

Centres d'intérêts des participants :

Pierre Mariot est venu car il a une expérience de voiture électrique qu'il souhaite valoriser et partager. Son diagnostic est que le nombre élevé d'interlocuteurs sur les histoires de voies de circulation, voiries routes, est trop élevé et empêche l'action et la prise de décisions.

Noé travaille au CAT les Abeilles. Il est concerné et compétant sur les problématiques de handicap. Il est venu s'engager dans une démarche citoyenne.

Clémence est cartographe, elle se propose de mettre ses compétences à notre service Elle a l'expérience d'avoir vécu dans d'autres villes grandes ou moyennes qui laissent plus de place aux piétons et aux vélos.

Chantal a habité en Camargue et aujourd'hui à Arles. Elle déplore d'avoir du pendant des années utiliser sa voiture seule. Elle est maintenant confronté à la difficulté de circuler en ville depuis la périphérie.

Françoise habite en centre ville. Elle a travaillé en milieu hospitalier sur la gestion des risques. Elle met le doigt sur la dangerosité de la cohabitation piétons/vélos/voitures en ville par manque de signalisation et d'espace. Mais aussi sur la difficulté lorsqu'on souffre de handicap au niveau de la mobilité, d'accéder à sa voiture lorsqu'on habite le centre. Elle prend l'exemple du vélo collectif pour le ramassage scolaire, ce qui permet d'apprendre aux jeunes à faire du vélo. Enfin, elle avance l'idée que toute transition doit se faire sur la base d'une enquête auprès des habitants sur leur volonté ou leur aptitude à adopter le vélo en ville.

Frédéric fait partie du conseil de développement du pays d'Arles. Il essaie d'avoir une réflexion sur la multi-modalité de chacun de nous : un jour piéton, un autre cycliste un troisième automobiliste. Pour lui, les enjeux se font sur les modes de transport en commun. Il insiste sur le fait que les actions qu'il faut avoir doivent cibler les techniciens de collectivités publiques concernées plus que les élus

Béatrice représente l'association convibicy. L'objet de son association : ConviBicy a été créée fin 2013 pour être le porte-voix de tous les cyclistes de la commune d'Arles pour une meilleure prise en compte de ce mode de déplacement dans les aménagements. 135 Adhérents. Cette association essaye de faire du lobbying auprès de la municipalité. Leurs projets : une ville limitée à 30 km/h, un marquage double sens généralisé

pour les vélos...

elle nous explique que le budget de la mairie est ridiculement bas : 3000 €/an, à comparer au million annuellement consacré à l'entretien de la voirie pour les voitures.

Le débat s'installe autour de la communication à faire pour grossir le nombre d'usagers vélo et piéton. Mais aussi sur la nécessité de rallier les commerçants. Béatrice évoque son projet de diffuser le documentaire « bike versus cars » et également un court métrage sur la ville de Pontevedra en Espagne. Le centre ville complètement fermé, le chiffre d'affaire des commerçants a grimpé en flèche. Nous évoquons l'idée de profiter du réseau de Arles en transition pour créer un événement/débat au cinéma ou à la Chapelle du Méjan. Pierre Mariot nous rappelle le coût d'un kilomètre en voiture : 0,50 €.

Françoise nous propose d'aller plus loin et de diffuser les films dans les quartiers. Nous notons que ce serait l'occasion d'aller plus loin et de faire la promotion du vélo électrique.

Nous discutons également du problème de l'accessibilité aux quais du Rhône refusé aux arlésiens par la municipalité qui se cache derrière un article de loi de 1936. Françoise se propose de rentrer en contact avec d'autres municipalités pour savoir comment elles se sont arrangées avec ces contraintes.

La circulation des véhicules en ville est aussi liée à l'activité commerciale : livraisons. Mais d'autres villes l'ont résolu en créant des plateformes de distribution via des vélos électriques par exemple.

Il nous semble important aussi d'avoir un document où l'on pourrait retrouver le tracé des pistes cyclables existantes.

Nous concluons à 20h30. Cyril signale que notre prochaine rencontre devrait se faire en compagnie du créateur de la structure tacot and co. Nous nous donnons pour mission d'essayer d'imaginer sans contrainte quelle serait idéalement la ville d'Arles en terme de transport, pour pouvoir confronter nos envies à la prochaine rencontre.